Accusé de réception en préfecture
030-213001555-20220914-DELIB-086-2022-DE
Date de télétransmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 septembre 2022 - Délibération n°22-086

Objet : Approbation des projets pédagogiques des accueils collectifs de mineurs périscolaires maternels

Le quatorze septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le huit septembre précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, X. PECHAIRAL, L. HEBRARD, M. PLA, B. MALLET, H. NICOLAS, N. CANONGE, M. EL AIMER, I. ALCANIZ-LOPEZ, J-P. ROUX, A. MATEU, P. PLONGET, M. MESSINES, F. LOPEZ, C. CERVERO, C. BOUILLET, P. SILVA, W. ALCANIZ, F. BOUCHE, D-A. ROUX, D. GUIOT, S. DIELLA, D. MARTY, T. SABATIER, H. JONQUIERE.
ONT DONNE PROCURATION :
N. ANDREO donne procuration à L. HEBRARD, M. MONNIER donne procuration à I. ALCANIZ-LOPEZ, C. MARTIN donne procuration à J-P. ROUX.
SECRETAIRE DE SEANCE : H. NICOLAS

* * *

Rapporteur : Isabel ALCANIZ-LOPEZ, Conseillère municipale
Le projet pédagogique est un outil obligatoire mais aussi indispensable. Il est l'application directe du projet éducatif des ACM et traduit l'engagement d'une équipe pédagogique, dans un temps et un cadre donné. Il sera donc réajusté à chaque période de vacances scolaires.

Ce contrat de confiance entre l'équipe pédagogique et les familles définit les modalités de fonctionnement ; il sert de référence tout au long de l'année permettant ainsi de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide ainsi à construire la démarche pédagogique.

Ce document est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective. Il est rédigé par le responsable des affaires scolaires de la commune en concertation avec l'équipe d'animation. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

Conformément à la règlementation en vigueur, les projets pédagogiques des ACM des écoles maternelles Françoise Dolto et François Fournier, tels qu'annexés au présent rapport, seront communiqués aux familles par voie d'affichage.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°21-095 du 28 septembre 2021 relative à l'approbation du projet éducatif des accueils collectifs de mineurs ;
Vu les articles L 227-4 et les articles R 227-23 à R 227-26 du code de l'action sociale et des familles ;
Considérant l'affichage obligatoire pour les familles ;

Ouï l'exposé du rapporteur ;
Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil municipal de Manduel approuve les projets pédagogiques des accueils collectifs de mineurs périscolaires des deux écoles maternelles de Manduel tels qu'annexés à la présente délibération.

Convocation : 08 septembre 2022
Affichage ordre du jour : 08 septembre 2022
Présents : 25
Suffrages exprimés : 28
Absents : 3

MAIRIE DE MANDUEL GARD

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Hélène NICOLAS